



Mallette prévention des maltraitances

Approche psychologique du handicap

1° Avant propos

2° Effets psychologiques sur une personne en situation de handicap

3° Difficultés induites

4° Gérer une relation avec une personne âgée handicapée

Mars 2013

1° Avant propos

La notion de « Handicap » dans notre société renvoie fréquemment à la notion de « différence » et par là même à des représentations négatives voire à la stigmatisation des personnes concernées.

Un handicap de quelque nature qu'il soit peut être à l'origine de troubles psychologiques.

Dès l'annonce du diagnostic (qui pourra ou sera source de handicap) un abord et un accompagnement psychologique sont nécessaires. Cela suppose en effet une connaissance des ressources et moyens, des capacités de la personne, de son entourage. Lors de toute confrontation à une « perte » des réactions diverses peuvent apparaître avec chronologiquement :

- révolte, refus
- confrontation et prise « de conscience »
- reconstruction

Ensuite lors de l'évolution un accompagnement pourra être nécessaire en fonction du choix de la personne, du contexte environnemental

2° Effets psychologiques sur une personne en situation de handicap

Les effets psychologiques sur une personne en situation de handicap peuvent être différents en fonction de plusieurs critères :

- sa personnalité
- le niveau de son handicap
- le moment d'apparition du handicap (de naissance, à l'âge adulte , à la vieillesse)
- la cause (accident de la vie, maladie, vieillissement..)
- son environnement (niveau socio culturel, habitat, moyens financiers...)

Ces effets peuvent être alors à l'origine de :

- **difficultés sociales**¹ par l'altération du lien social.

Le handicap accentue la différence en créant une distance relationnelle avec l'autre. En effet, supporter le regard de l'autre peut être difficile. Une discrimination et un isolement peuvent s'installer avec des répercussions sur l'entourage proche (famille, amis..). De même la notion de culpabilité de la famille peut apparaître.

- **difficultés psychologiques**¹ par l'altération de l'identité psychologique.

Etre reconnu dans le regard de l'autre en tant qu'individu et non par sa situation de handicap est un élément d'intégration important. L'inverse peut fragiliser son intégrité psychologique

- **difficultés corporelles**¹ par les limites imposées par son handicap.

Accepter la restriction de ses possibilités, accepter l'aide de l'autre (dépendance) sont des points forts. La personne en situation de handicap est prise entre « **le désir d'être et l'impossibilité d'être** »

- **difficultés à se reconnaître une identité sexuelle** quand le regard de l'autre renvoie l'image de la différence.

¹<http://www.med.univ> jean pierre chevance

Dans ce moment intime particulier qu'est l'acte sexuel.....le handicap doit se retirer de la conscience de chacun afin que chacun soit avec l'autre sans être parasité par le handicap ¹

3° les difficultés induites

Les troubles induits par ces difficultés peuvent être divers et nombreux et nécessitant des soins particuliers (psychiatriques, psychologiques ...) :

- Irritabilité, agressivité
- Anxiété, dépression
- Agitation, instabilité,
- Troubles psychosomatiques
- Troubles Sexuels
- Addiction (alcool...)

Ainsi, la personne en situation de handicapé du fait de sa fragilité, de sa vulnérabilité peut être soumise au risque de maltraitance.

Le conseil de l'Europe a déterminé cinq facteurs pouvant accroître les risques de maltraitance :
Hostilité ou indifférence à l'égard de personnes visiblement différentes

Les structures et régimes institutionnels où le personnel soignant est peu qualifié et peu rémunéré.

Le recours fréquent à de multiples soignants pour les individus nécessitant une assistance personnelle et des soins intimes.

L'ignorance et une mauvaise formation des agents qui s'occupent de personnes ayant des besoins complexes et/ou des comportements difficiles.

L'absence de réglementation ou de véritable obligation de rendre compte à un organisme indépendant.

4° Gérer une relation avec une personne âgée handicapée

Des professionnels de la santé et de la médecine, sous la direction du docteur Pierrick HORDE ont retenus 5 conseils pour bien gérer une relation avec une personne handicapée :

Parler du handicap pour qu'il ne devienne jamais un tabou. Pour cela, être disponible et toujours à l'écoute de la souffrance psychologique de la personne handicapée. Il est toutefois indispensable de bannir comportements et propos exagérément compassionnels qui risqueraient d'« infantiliser » la personne, de la déresponsabiliser et au final de l'enfermer psychologiquement dans son handicap ;

Dire la vérité, c'est-à-dire ne pas conforter la personne handicapée dans un éventuel déni de son handicap. Vouloir échapper à la réalité et à ses conséquences concrètes est vain ; les « réveils » sont toujours psychologiquement ravageurs ;

¹ l'identité de la personne « handicapée » page 91

Marcel Nuss

Dunot

Construire des projets de vie réalistes, c'est-à-dire tenant compte des limites objectives imposées par le handicap. Les effets psychologiques d'un échec consécutif à un projet hors de portée sont également toujours dévastateurs ;

Développer le « fight spirit ». En d'autres termes saisir toutes les occasions qui, au quotidien, permettent à la personne handicapée de constater par elle-même que ses efforts sont récompensés. L'entretien de cette combativité est la clé de la conservation, ou de la reconquête, de l'estime de soi par la personne elle-même ;

Recourir sans hésitation à des professionnels, psychologues, psychiatres ou psychothérapeutes, notamment lorsque l'interdépendance affective avec la personne handicapée est trop grande ; cette « dépendance » parasite, le plus souvent inconsciemment, la construction et le maintien de l'autonomie psychologique de la personne handicapée